

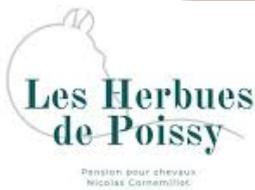


RÈGLEMENT Circuit Régional Mountain Trail BOURGOGNE FRANCHE COMTÉ

Applicable durant le circuit 2023/2024

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ


Entre nous, c'est humain



GAEC DE L'ESPOIR



BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ



1

Commission Mountain Trail du CRE Bourgogne-Franche-Comté /
joel.monney@wanadoo.fr / sport@equitation-bfc.com /
www.equitation-bfc.com/cre-bfc



PRÉAMBULE

Un circuit régional BFC est mis en place pour la saison qui se déroule du 1er septembre 2023 au 31 août 2024 sous la forme d'un circuit composé de **7 étapes**, d'une **finale** et d'un **Championnat Régional** à Equitation Passion (90).

La remise des prix du circuit régional aura lieu lors de la soirée de la finale organisée aux Gaec de L'Espoir a Chausseuans le 21 Juillet 2024

Les concours restent ouverts aux cavaliers hors région Bourgogne-Franche-Comté mais ne sont pas pris en compte dans le classement du circuit régional.

1. Conditions de participation

Le circuit régional est ouvert à tous les cavaliers et cavalières FFE du CRE Bourgogne Franche-Comté, titulaires d'une licence de compétition en cours de validité correspondant au niveau d'épreuves dans laquelle ils s'engagent. (Voir règlement FFE 2023).

Le nombre de participations par cavalier est libre. Un couple cavalier cheval a droit à 4 participations (deux montées, deux en main) par jour : dans deux niveaux successifs (ex : Club 1 et Club Elite ou Club 2 et Club 1).

Les concours du circuit régional seront labellisés en circuit départemental.

Chausseuans est une étape **obligatoire** pour prétendre être sur le podium du circuit régional.

2. Types d'épreuves

Catégories Club : Club 3 en selle, Club 2,1 et Elite en selle et en main..

Catégories Amateur 3, 2, 1 et Elite.

3. Calendrier

- 1^{ème} Étape : 18 février - Les Herbues de poissy - Fenay (21) - 2498262
- 2^{ème} Étape : 21 avril - Les cavalous - Louvatange (39) - 2498289
- 3^{ème} Étape : 4- 5 mai - Equitation Passion - **Championnat Régional** - Chèvremont (90) - 2499301
- 4^{ème} Étape : 26 mai - Mountain Horse BFC - Esmoulins (70) - 2497967
- 5^{ème} Étape : 9 juin - Equi Feeling - Chaux (21) - 2499654
- 6^{ème} Étapes : 16 juin - La Feme de Chailluz - Besançon (25) - 2497950
- **FINALE OBLIGATOIRE** : 21 juillet - GAEC de l espoir - Chausseuans (39) - 2498355

La commission se réserve le droit de refuser si les conditions de sécurité et qualité ne sont pas respectées.



4. Classement individuel sur chaque concours et attribution des points

Le CRE BFC se chargera de mettre à jour les classements du circuit régional après validation des résultats sur le site fédéral.

Le nombre de participations par cavalier est libre, mais seule sera retenue pour le circuit régional l'épreuve dans la classe la plus haute.

Un couple cavalier/cheval peut concourir sur plusieurs épreuves de classes différentes mais seule sera retenue pour le circuit régional l'épreuve dans la classe la plus haute.

Le résultat est attribué au couple cavalier cheval. Les points attribués se font en fonction du nombre de cavaliers engagés par catégorie. Le maximum étant 10 et le minimum étant 1, tous les cavaliers participants ayant au moins 1 point (Sauf NP /Abandon /Disqualifié).

1 ^{er}	10 pts
2 ^{ème}	9 pts
3 ^{ème}	8 pts
4 ^{ème}	7 pts
↓
Au-delà du 8 ^{ème}	1 pt

Le championnat régional d'Equitation Passion se verra attribuer un nombre de points double.

5. Classement général des cavaliers

Tous les concours sont comptabilisés et les vainqueurs seront les cavaliers ayant eu le plus de points sur 3 étapes du circuit régional.

Pour prétendre au classement final, les cavaliers doivent **participer à au moins 3 étapes dont la finale de Chausseans (étape obligatoire).**

Pour récompenser et encourager la participation des cavaliers, à un maximum d'étapes du circuit, seront ajoutés des points BONUS de participation : 3 pts BONUS par étape.

En cas d'ex aequo, le cavalier ayant le plus de participations sera vainqueur.

6. Cas non prévus au règlement

Les cas non prévus au règlement seront réglés par la commission.

7. Prix/Récompenses

Pour les concours labellisés circuit régional les premiers reçoivent au minimum une plaque, un flot et un cadeau, les suivants dans l'ordre du classement reçoivent au minimum un flot pour les six premiers.

Chaque organisateur s'occupe personnellement des lots de son concours.

Une aide du CRE BFC s'élèvera à 150€/concours étape VALIDE par le CRE BFC et labellisé circuit régional. Un organisateur ne pourra prétendre à cette aide qu'une seule fois sur un seul et même circuit. L'aide est cependant cumulable si l'organisateur se retrouve organisateur d'une étape sur deux circuits de deux disciplines différentes.

Les lots des podiums du circuit régional seront remis, aux présents, lors de la finale aux Gaec de l'espoir.

8. Droit à l'image

Les cavaliers participant au **Circuit Régional CRE BFC** sont susceptibles d'être pris en photos.

En s'engageant sur ces épreuves, le cavalier autorise le Comité Régional d'Équitation à diffuser ses photos sur le site internet ou tout autre document édité pour la promotion du **Circuit Régional CRE BFC**.